

Audience fédérale avec le ministre

Après les fortes tensions vécues lors de la session du baccalauréat, le ministre a renoué le contact avec les organisations syndicales. La fédération UNSA éducation a été reçue à deux reprises au cours de l'été, le 12 juillet puis le 26 août ; le SNIA-IPR était représenté à ces audiences par son secrétaire général.

Le ministre a écouté attentivement nos analyses et nos demandes et a ouvert des perspectives pour la prochaine année scolaire. L'UNSA Éducation et le SNIA-IPR prennent acte de cette volonté affichée d'apaisement. Ils jugeront la réalité d'un dialogue social renouvelé aux avancées concrètes pour les personnels comme pour le système éducatif.

Le ministre a annoncé la création de comités de suivi de la réforme du lycée général et technologique, la transformation de la voie professionnelle et la mise en place des INSPÉ. Lors de l'audience, le SNIA-IPR a demandé que les IA-IPR soient représentés dans la formation plénière du comité sur la réforme du LEGT. Le comité fonctionnera en lien avec les instances du Comité supérieur de l'éducation (CSE) et de la Commission spécialisée des lycées (CSL) auxquelles le SNIA-IPR participe.

En parallèle, le ministre projette de travailler sur les conditions de travail des personnels et notamment sur les chantiers de la GRH de proximité et de la formation continue. Pour ce faire, le ministère a développé une réflexion sur la formation continue de l'ensemble des personnels de l'éducation qui se présentera sous la forme d'un schéma directeur valable pour trois années avant d'être réactualisé. Le premier schéma directeur sera discuté lors du CTMEN du 17 septembre.

Pour l'UNSA Éducation, ce sont des sujets très importants qui concernent tous les agents : personnels administratifs, enseignants et personnels d'encadrement. Nous souhaitons qu'ils se traduisent par des mesures concrètes qui améliorent la qualité de vie au travail de nos collègues. L'UNSA Éducation et ses syndicats ont de nombreuses propositions pour dépasser la seule gestion des nombres et des flux et répondre aux attentes des personnels sur le volet RH.

Sur la question des rémunérations, l'UNSA Éducation a rappelé l'indispensable revalorisation salariale de l'ensemble des personnels qui doit être articulée avec la réforme des retraites et son impact probablement régressif sur la pension des fonctionnaires.

L'UNSA Éducation est revenue sur la nécessité d'un dialogue social constructif pour rétablir la confiance des personnels et ainsi permettre à l'ensemble des acteurs d'installer les réformes dans un climat plus serein que celui de l'année scolaire écoulée qui a été harassante pour les personnels et en particulier les IA-IPR.

Alain MARIE

Secrétaire général du SNIA-IPR